



SNES-FSU
Enclos de Lys, B
585rue de l'Aiguelongue
34090 MONTPELLIER
Tél. : 04.67.54.10.70
s3mon@snes.edu

SNUIPP-FSU
snu11@snuipp.fr
snu30@snuipp.fr
snu34@snuipp.fr
snu48@snuipp.fr
snu66@snuipp.fr



COMPTE RENDU CAPA du 22 Janvier 2019

Présents : DPE : Mme Debordeaux, Mme Henry, M Meseguer, M Brunel CSAIO (tout début de séance)
Commissaires paritaires : 3 représentants SE UNSA - 4 représentants FSU (2 EDO -2 EDA)

Ouverture de séance

Mme Debordeaux annonce que la commission de recours ne peut se tenir qu'en CAPA restreinte (en réf à l' Article 34 du décret 82-451) c'est à dire en présence d'élus du même grade de la personne faisant recours et juste d'un grade supérieur (CN et HC) (demande de la DGRH). Par conséquent l'élus de la classe exceptionnelle sera absent des débats.

Lecture de la déclaration préalable du SNUipp-FSU /SNES-FSU (en pièce jointe)

Phase d'installation

Constitution de la CAPA de l'académie de Montpellier : 2 sièges FSU - 2 sièges SE UNSA

Étude du règlement intérieur

A notre demande diverses modifications sont apportées dans l'intérêt de la bonne tenue des diverses commissions. Toutes nos remarques n'ont cependant pas été acceptées.

Approbation à l'unanimité du règlement intérieur.

Remarques : Nous réitérons nos demandes de l'an passé.

- ✓ documents préparatoires nécessaires pour suivre les dossiers fournis 8 jours minimum avant les commissions et les GT.
- ✓ le respect des calendriers (dates annoncées) et des délais de convocation.
- ✓ tenir compte de l'éloignement des élus, de leur délai de route en ne mettant pas de convocations à 9H.

Rappel Nous n'avons aucune décharge pour étudier les dossiers, pour nous rencontrer, pour préparer les commissions et nous avons des fonctions et des missions professionnelles à assurer.

Commission de réforme

Installation de la commission : deux représentant.es par département soit un(e) titulaire et un(e) suppléant(e) par syndicat.
Proposition des membres par chaque syndicat

Département	Nom Prénom	Syndicat	Affectation
AUDE	Titulaire : Marie-Hélène Jouanicou Suppléante : Anick Tagliaferi Gautier	SNES-FSU Snuipp-FSU	CIO Narbonne Rased la Gravette Carcassonne
GARD	Titulaire : Véronique Bernat Suppléante : Emmanuelle Magnani	Snuipp-FSU SNES-FSU	Rased Pissevin Nimes CIO Montpellier-Centre
HERAULT	Titulaire : Ghyslaine Lévy Suppléante : Jeanine Sadoun	SNES-FSU Snuipp-FSU	CIO Celleneuve Montpellier Rased Montpellier sud
LOZERE	Titulaire : Jouanen Chantal Suppléante : Véronique Bernat	SNES-FSU Snuipp-FSU	CIO Celleneuve Montpellier Rased Pissevin Nimes
PO	Titulaire : Hélène Sauvage Suppléante : Laure Gautier	SNES-FSU Snuipp-FSU	CIO Prades Rased Limoux

Commission de Recours

Sortie du représentant élu du SE UNSA (classe exceptionnelle).

Pour expliquer cette situation, Mme Debordeaux rappelle les quotas définis en capa lors de l'étude de ces situations soit 10% excellent et 45 % de très satisfaisant.

Une collègue EDA a fait un recours pour contester l'appréciation finale. Malgré une majorité de très satisfaisants et quelques excellents associés à des appréciations élogieuses, elle avait obtenu un avis satisfaisant.

A l'unanimité son avis est rectifié et passera à **très satisfaisant**. L'intéressée sera avertie sur sa messagerie et par l'IEN.

Groupe de Travail Mouvement inter départemental

Demande de mutation:

632 demandes tous corps confondus

8 demandes : **3 psys EDO** pour finir annulées et **5 psys EDA**.

Après vérification des situations l'administration transmettra les demandes au ministère.

Rappel

Les conditions du mouvement de 2018 ne peuvent se reproduire (ref engagement ministériel avril 18).

Nous insistons sur la nécessité de l'affectation en RASED, avec prise en considération des RAD pour les psys EDA lors du mouvement INTRA. Ce poste de rattachement est incontournable.

L'administration reconnaît la difficulté dans la gestion de ce premier mouvement des psychologues EDA mais précise que l'Académie de Montpellier est la plus mal dotée en personnels administratifs d'où leur difficulté de répondre à nos besoins ; Le mouvement « papier » manuel est abordé.

Vos déléguées du personnel FSU : Laure Gautier, Ghislaine LEVY, Hélène SAUVAGE et Odile TOIGO.